

## COMMERCE BILATERAL CANADA-MEXIQUE

Le Mexique, qui est notre plus important partenaire commercial en Amérique latine, occupe le dix-septième rang dans notre commerce global. En 1988, les échanges bilatéraux ont dépassé 1,8 milliard de dollars, le Mexique jouissant d'un excédent de 800 millions de dollars. Ce déséquilibre s'explique par les exportations mexicaines de produits autres que pétroliers, qui ont augmenté de façon spectaculaire depuis le milieu des années quatre-vingt.

En 1988, nos exportations vers le Mexique se sont élevées à 487 millions de dollars. La composition de ces exportations a considérablement changé. Depuis les années soixante-dix, le pourcentage des produits agricoles est passé de 13 % à 32 % du total des exportations, alors que celui des produits finis a diminué marginalement, passant de 33 % à 28 % en 1988. Les principales exportations sont les céréales et oléagineux, le blé, le soufre, la potasse, les produits de pâtes et papiers, ainsi que les produits de l'automobile et de télécommunications.

Nos importations en provenance du Mexique ont changé de façon encore plus spectaculaire. Le pétrole brut, qui dominait au début des années quatre-vingt, a été remplacé par les produits manufacturés et agricoles, qui sont les principaux produits de ce pays vendus au Canada. Les ventes de produits de l'automobile, de matériel électronique, d'appareils ménagers, ainsi que de matériel de bureautique et de traitement des données ont notamment connu une croissance phénoménale, passant d'une vingtaine de millions de dollars vers la fin des années soixante-dix à environ 600 millions en 1987. Aujourd'hui, ces produits représentent plus de la moitié du total des exportations mexicaines au Canada et font de plus en plus concurrence à nos propres produits.

Les échanges commerciaux entre les deux pays devraient continuer de croître à court terme et pourraient atteindre cinq milliards de dollars d'ici l'an 2000. Le Canada concentre sa promotion afin de tirer parti des importantes initiatives de libéralisation commerciale mises en oeuvre depuis l'accession du Mexique au GATT en 1986, et qui ont entraîné la levée d'une vaste série de barrières tarifaires et non-tarifaires. Entre autres secteurs recommandés aux exportateurs canadiens, mentionnons les transports, les télécommunications, l'agro-industrie, les produits et services miniers et de protection de l'environnement, que le Mexique a désignés comme prioritaires. La privatisation d'entreprises publiques et le renforcement du secteur privé devraient multiplier les possibilités d'échanges et d'investissements entre le Canada et le Mexique.